

En grandes surfaces, près d'un produit alimentaire sur dix acheté en Alsace est local. La restauration est désormais aussi au menu, avec Savourez l'Alsace® et Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale®.

- **Publié le 16.03.2026**

À lire en 4 min



Partager sur

À l'occasion de la 40e édition du salon [EGAST 2026](#), l'Association pour la Promotion de [Savourez l'Alsace®](#) et de [Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale®](#) pose une question simple, mais structurante pour l'avenir des filières du territoire.

Si l'Alsace a su imposer durablement ses produits locaux dans les rayons des hypermarchés et supermarchés, comment installer désormais durablement cette même dynamique en restauration, dans les cafés, les hôtels, la restauration collective ?

Consommation locale : le modèle alsacien !

La nouvelle étude [Circana](#) 2025 confirme une fois encore la singularité de l'Alsace. En hyper- et en supermarchés, le poids de la consommation des marques alsaciennes atteint **8,6 % dans le Bas-Rhin** et **7,8 % dans le Haut-Rhin**, contre 2,8 % au niveau national.

Le Bas-Rhin se place ainsi toujours en tête du classement national (par département) et **le Haut-Rhin figure dans le top 3** des territoires français les plus consommateurs de produits locaux. Concrètement, cela signifie qu'en Alsace, **près d'un produit alimentaire sur dix acheté en grande distribution est un produit issu d'une filière locale.**

Cette performance n'est pas conjoncturelle. Elle traduit un attachement durable des consommateurs aux produits de leur territoire et la capacité de l'offre alsacienne à se structurer, à se rendre visible et à rester compétitive.

Cette dynamique s'appuie sur deux marques, désormais solidement installées dans le paysage alimentaire régional. *Savourez l'Alsace*® et *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*® fédèrent aujourd'hui environ **5.000 produits, issus de 130 entreprises**. Ces marques jouent aujourd'hui un rôle central dans l'identification d'une offre de consommation locale lisible et crédible.







Des rayons à la table...

Le véritable enjeu se situe à présent dans la Restauration Hors Domicile (*toutes les occasions qui concernent les repas cuisinés en dehors de chez soi*).

Le consommateur alsacien retrouve facilement ces repères locaux en magasin. Il doit pouvoir retrouver la même promesse à table, au restaurant, chez son traiteur, à l'hôtel, dans son restaurant d'entreprise, à l'école de ses enfants ...

Autrement dit, il s'agit d'aligner l'expérience vécue en point de vente à celle proposée en restauration. Pour favoriser la visibilité de ces produits, la condition sine qua none est avant tout l'accès aux produits locaux pour les professionnels de la restauration. Telle est aussi la mission fixée par l'Association de Promotion de *Savourez l'Alsace*® et *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*®.

Son ambition est donc d'améliorer la présence et la visibilité des produits porteurs des logos *Savourez l'Alsace*® et *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*® dans l'ensemble des réseaux de distribution dédiés aux professionnels des métiers de bouche.

L'enjeu est à la fois **économique, opérationnel et stratégique**.

Il s'agit de :

- **renforcer les débouchés** des entreprises et des filières alsaciennes,
- de **faciliter l'achat local** pour les professionnels,
- de **consolider les chaînes d'approvisionnement** de proximité.

La finalité de cette démarche est bien entendu d'offrir aux consommateurs la possibilité de manger des produits locaux, même en dehors de chez eux.

Des repères clairs, du restaurateur au consommateur

La force des produits alimentaires marqués *Savourez l'Alsace*® et *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*® repose précisément sur cette capacité à rendre le "local" identifiable :

- *Savourez l'Alsace*® distingue les produits fabriqués ou transformés en Alsace par des entreprises implantées sur le territoire.
- *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*® souligne une exigence renforcée sur l'origine des matières premières agricoles. Pour les produits transformés, au moins 80 % des matières premières agricoles doivent provenir d'exploitations ou

de coopératives alsaciennes, tandis que les produits bruts demeurent entièrement d'origine locale.

La validation des produits par un comité d'accréditation, complétée pour la déclinaison agricole par un audit et un règlement d'usage renforcé, constitue un cadre particulièrement rigoureux.





Une ambition renforcée fin 2025

L'évolution vers *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*®, officialisée en novembre 2025 dans la continuité de *Savourez l'Alsace – Produit du Terroir*®, marque une étape signifiante. Cette nouvelle dénomination rend plus lisible la promesse d'origine locale et affirme plus clairement le rôle structurant de la démarche pour l'économie agricole et agroalimentaire alsacienne. A ce jour, *Savourez l'Alsace avec l'Agriculture Locale*® compte déjà **plus de 1000 produits labellisés** et **6 filières partenaires**.